

Communiqué de presse

**Observatoire de la transition énergétique des territoires 2025 :
87% des Français font de la transition énergétique un critère de vote, une attente
sous-estimée par les maires.**

Paris, le 26 novembre 2025 – L'observatoire de la transition énergétique 2025, réalisé par Ipsos pour Idex et Villes de France ([lien ici](#)), met en lumière une triple tension explosive : l'urgence citoyenne, une contrainte budgétaire historique, et l'invisibilité de l'action locale, à l'approche des élections de 2026.

Un fossé démocratique et électoral inédit

- **Le vote climat incontournable** : la transition énergétique est un facteur "important ou prioritaire" dans le choix de vote pour 87% des Français aux prochaines municipales.
- **Angle mort stratégique** : malgré cette pression, seuls 64% des maires anticipent que ce sujet sera une priorité pour leurs électeurs, créant un décalage critique de 23 points entre l'attente citoyenne et la perception des élus.
- **Le paradoxe de l'action invisible** : bien que 92% des collectivités se déclarent actives sur le sujet, seuls 41% des citoyens partagent ce sentiment. Ce fossé de perception de 51 points est largement dû à l'invisibilité des projets structurants (réseaux de chaleur, valorisation des déchets) dont l'action massive n'est pas convertie en capital politique.

Une question d'économie

- **L'Écologie subordonnée à l'Économie** : le coût de l'énergie est la préoccupation numéro un pour 72% des citoyens et 83% des élus. Cette convergence démontre que l'urgence écologique est désormais dominée par la nécessité économique.
- **Fracture budgétaire et désengagement** : confrontés à la réduction des financements nationaux (comme le Fonds Vert), 69% des maires placent le besoin "d'aides financières plus importantes" en tête de leurs priorités, soulignant un point de rupture dans l'accélération de la transition.
- **Le pivot stratégique** : confrontés à cette contrainte, **77% des maires se disent "prêts à envisager davantage de partenariats entre public et privé"** pour financer leurs projets. Ce pivot vers de nouveaux modèles financiers s'impose comme une nécessité pour maintenir l'ambition.

Une solution locale

Le défi des élus est de transformer la transition énergétique en une **solution concrète pour le pouvoir d'achat**.

- **L'énergie locale, un "bouclier anti-inflation" :** l'infrastructure locale bas carbone tel que le **réseau de chaleur (68% des citoyens intéressés)** est la réponse structurelle à la volatilité des marchés de l'énergie.
- **Le partenariat de performance :** pour libérer les capacités d'investissement des collectivités, les modèles de la **Délégation de Service Public (DSP) et le Contrat de Performance Energétique (CPE)** permettent de transférer l'investissement initial et le risque à l'opérateur privé, finançant les travaux par les économies d'énergie futures.
- **La mobilisation citoyenne :** l'alignement est presque parfait entre les **45% de citoyens** intéressés par l'investissement local et les **44% de maires** qui envisagent le financement participatif. Ce mécanisme s'affirme comme un levier stratégique pour **co-construire l'acceptabilité** et transformer le citoyen en **partenaire actif et investi**.

Benjamin Fremaux, Président d'Idex : « Le constat de l'Observatoire 2025 est clair : **le « backlash » n'est pas populaire ; il est budgétaire**. Les citoyens attendent un engagement sans équivoque de leur maire pour la transition. Le véritable combat n'est donc plus celui de la conviction, mais celui du financement. La non-transition est devenue l'option la plus coûteuse. L'énergie locale (déchets, biomasse, géothermie) est la seule à offrir une protection contre la volatilité des marchés fossiles. L'énergie n'est plus ainsi une question d'infrastructure technique mais devient un véritable projet de territoire visible. »

Gil Avérous, Président de Villes de France : « Nos villes sont les acteurs principaux de la transition énergétique. Les citoyens exigent des solutions locales, abordables et durables. Cette transition est une opportunité de maîtriser nos factures énergétiques et de créer des emplois locaux. **À l'approche des municipales de 2026, ce sera un sujet central, car il touche directement au pouvoir d'achat et à l'attractivité de nos territoires.** »

À propos d'Idex :

Fondé en France en 1963, le groupe IDEX, fort de près de 6 400 collaborateurs, développe, conçoit, finance, construit et exploite des infrastructures énergétiques locales et décarbonées de fourniture de chaleur et d'électricité pour les bâtiments, les villes & l'industrie.

Avec un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros en 2024, IDEX est aujourd'hui le seul opérateur du marché verticalement intégré sur l'ensemble de la chaîne de valeur des énergies locales. Il intervient de la production d'énergie thermique ou électrique à partir de ressources énergétiques locales et décarbonées (déchets, biomasse, géothermie, solaire), en passant par la distribution de cette énergie à travers les réseaux de chaleur et de froid jusqu'à l'optimisation de son usage final au sein des bâtiments industriels, résidentiels et tertiaires.

Depuis l'été 2025, Idex est entreprise à mission. Une étape importante qui manifeste l'ambition du Groupe d'avoir un impact positif pour la planète et pour la société.

Pour plus d'informations : www.idex.fr

À propos de Villes de France :

Villes de France est l'association d'élus pluraliste qui représente et accompagne les villes et agglomérations de taille infra-métropolitaine, soit les territoires urbains comptant entre 10 000 et 100 000 habitants. Ces villes constituent l'armature urbaine du pays et sont des acteurs essentiels du développement économique et de la transition écologique. Depuis 2014, Gil Avérous, Maire de Châteauroux et Président de Châteauroux Métropole, préside Villes de France.

Pour plus d'informations : www.villesdefrance.fr

Contacts presse

- Agence VHM pour Villes de France : Jeanne ROUSSEAU / 07 85 69 83 94 / jeanne.rousseau@vhmconseil.fr
- Agence DGM Conseil pour Idex : Charles-Etienne LEBATARD / 06 14 74 83 08 / ce.lebatard@dgm-conseil.fr